

Association Jeunesse et Entreprise Nouvelle Aquitaine

Mentorat des jeunes

CIBLE	QUAND
Lycéens Jeunes de 12 à 30 ans (ayant des difficultés liées à leur environnement géographique, social ou familial)	Toute l'année scolaire Suivi du mentoré pendant au minimum 6 mois (flexibles) 1 réunion tous les mois et demi au minimum, en présentiel ou distanciel

DESCRIPTION

Accompagner utilement et individuellement le jeune dans sa réflexion pour faciliter son insertion professionnelle : aide à l'organisation du travail personnel, conseil au sujet de l'orientation post-bac, aide à la recherche d'un stage ou d'un emploi ...

Échanges, à distance et/ou en présentiel, entre le binôme mentoré/mentor pour soulever les difficultés et les résoudre. Évaluation régulière de l'impact de la relation de mentorat.

Questionnaire de suivi du mentor : <https://rb.gy/pbgbyh>

Questionnaire de suivi du mentoré : <https://rb.gy/kbbqln>

Mentor : personnel d'encadrement (actif et retraité) du secteur privé et du secteur public, bénévoles de l'AJ et personnes issues du monde de l'entreprise spécialement formées

A la clôture du mentorat le questionnaire d'auto-évaluation sera de nouveau à remplir par le mentoré pour évaluer son évolution.

En plus : accès gratuit à la P'AJE, outil plateforme numérique sur la connaissance de l'entreprise (120 vidéos et environ 80 exercices)

OBJECTIFS

- Permettre aux jeunes de révéler leurs talents et prendre confiance en eux (softs skills), particulièrement dans les quartiers politique de la ville

- Offrir un accompagnement personnalisé, suivant les besoins des jeunes, afin de limiter l'autocensure, développer la confiance en soi et faciliter leur insertion professionnelle.

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription des mentorés : <https://rb.gy/uewxa2>

Michèle Bahin – 01 47 55 98 90

Michele.bahin@jeunesse-entreprises.com

CONTACT MAEE

Marie-Geneviève Magne, Coordonnatrice MAEE - 05 40 54 70 68

mee-bordeaux@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr